

# Code du sportif, Code de l'archer.



Le sport est un modèle de vie porteur de valeurs citoyennes autour desquelles nous devons nous rassembler que ce soit à l'entraînement et en compétition.

En tant que sportif, archer de tout niveau, je m'engage à :

- Me conformer aux règles du tir à l'arc :
  - Connaître et respecter le règlement sportif ;
  - Respecter les espaces dédiés à chacun ;
  - Respecter chacun des moments qui rythment le tir ;
  - Respecter les règles de sécurité.
- Respecter toutes les personnes en interaction avec moi :
  - L'arbitre et ses décisions :
    - Appeler un arbitre : « Madame, Monsieur l'Arbitre s'il vous plaît » ;
    - Respecter les décisions et jugements (cordons...) ;
  - Remercier l'arbitre quelle que soit la décision prise même si elle ne m'est pas favorable ;
  - Mes adversaires et partenaires :
    - Faire preuve de Fair-play ;
  - M'installer au pas de tir en respectant l'espace qui m'est dédié (Ex. : longue-vue...) ;
  - Les bénévoles et toutes les personnes agissant pour le bon déroulement de l'activité.
- Respecter le milieu dans lequel je pratique (locaux, matériel...).
- Refuser toute forme de violence et de tricherie (je m'assure d'annoncer la bonne valeur de mes flèches et contrôle celles des autres...).
- Être maître de moi en toutes circonstances (je veille à exprimer mes émotions en restant respectueux et digne).
- Être loyal.
- Être exemplaire, généreux et tolérant.

Source : Code du sportif de l'A.F.S.S.V.F.P. (Association Française pour un Sport Sans Violence et pour le Fair-Play).

Le tir à l'arc est un sport ouvert à tous, mais il appartient à ceux qui adhèrent à son esprit et à ses règles. La licence FFTA est le lien et le signe de reconnaissance de tous les archers qui partagent ses valeurs, ses plaisirs et ses obligations.

En souscrivant à la licence FFTA, je m'engage à respecter les règles de la fédération et de ses structures.

Date :

Signature :